

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 01^{er} DECEMBRE 2020 à 20 heures**

Sous la présidence de M. Dominique TURC, Maire,

En exercice : 15
Présents : 14
Votants : 15

Présents :

M. GIROD Pierre, Mme RIGHETTI Nathalie, M. GUINARD Jacques, Mme ECOFFARD Christelle, Adjointes,
M. COURAND Serge, Mme VOILLAT Françoise, Mme MERCIER Marie-Christine, Mme GRENIER-CAUSSANEL Véronique, M. DAGALLIER Frédéric, M. BURDET Thibaut, Mme DIAS Pascaline, M. BORN Franck, M. MIRNIK Stéphane.

Absents excusés :

M. DURAFOUR Jean-François a donné procuration à M. GIROD Pierre.

Mme RIGHETTI Nathalie, a été élue secrétaire de séance.

**Le Conseil Municipal,
A l'unanimité,**

Autorise Monsieur le Maire à signer le contrat établi par la Société DORMAKABA, pour la maintenance des portes automatiques de la mairie, pour un montant de 393,23 € HT, soit 471,88 € TTC pour l'année 2021.

Autorise Monsieur le Maire à adhérer au contrat d'assurance statutaire collectif conclu par le Centre de Gestion avec le groupement d'entreprises GRAS SAVOYE RHONE ALPES AUVERGNE et la CNP.

Décide d'inscrire au budget la dépense résultant de l'exécution du contrat pour les années 2021 et suivantes.

Approuve la souscription à l'offre PanneauPocket pour un abonnement annuel de 180,00 € TTC.

Décide d'allouer une subvention exceptionnelle de 150,00€ à la Maison Familiale Rurale « La Vernée » de Peronnas (01).

Décide d'allouer une subvention exceptionnelle de 100,00€ à la Maison Familiale Rurale « La Saulsaie » de Montluel (01).

Le Conseil Municipal,
Avec 2 abstentions, 1 voix contre et 12 voix pour,

Décide d'allouer une subvention exceptionnelle de 250,00€ à l'Association Sportive du Collège Théodore Rosset de Montréal La Cluse (01).

Le Conseil Municipal,
A l'unanimité,

Approuve la remise gracieuse faite au magasin AXE MOTO sur ses loyers des mois de mai, juin et juillet 2020.

Désigne Serge COURAND, Françoise VOILLAT, Jean-François DURAFOUR, Stéphane MIRNIK et Franck BORN en tant que membres de la commission de contrôle de la liste électorale.

Accepte la convention de partenariat avec le SDIS de l'Ain pour l'organisation du CPINI de Saint Martin du Fresne.

Autorise Monsieur Le Maire à signer ladite convention.

Autorise Monsieur Le Maire à payer toutes les dépenses s'y reportant.

Accepte de participer aux frais de fonctionnement de la classe ULIS de la commune de Nantua à hauteur de 357,29 € pour une élève.

Décide de mettre en place l'offre de paiement PayFIP/TiPi proposée par la DGFIP à partir du site sécurisé de la DGFIP.

Autorise Monsieur Le Maire à signer la convention et le formulaire d'adhésion avec la DGFIP.

Accepte les nouveaux mandats de gestion administrative proposés par la RIHB pour les locations des logements communaux ainsi que du local commercial.

Autorise Monsieur Le Maire à signer les mandats de gestion.

Le Conseil Municipal,
Est informé:

- Du compte-rendu du Conseil des Maires de Haut-Bugey Agglomération.
- Du compte-rendu de la Commission Locale d'Evaluation de Charges Transférées.
- Que Eric Levrat a accepté de déneiger le hameau de Chamoise pendant l'arrêt de travail d'un agent.
- Que la voiture des agents communaux est à changer rapidement.

Séance levée à 23h30

Le Maire,
M. Dominique TURC

